

**TERRITOIRES PUBLICS  
ZAC BAUD-CHARDONNET à RENNES (35)**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE  
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VENELLES DE L'ILOT F**

**1. Identification de l'organisme qui passe le marché**

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -  
Tel : 02.99.35.15.15.

**2. Procédure de passation**

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

**3. Objet du marché**

Travaux d'aménagements (terrassement, assainissement, éclairage public, espace piéton, plantations, mobilier urbain) des venelles de l'îlot F.

**4. Lieu d'exécution**

ZAC Baud-Chardonnet à Rennes.

**5. Durée du marché**

La durée d'exécution globale des marchés est de 24 mois à compter de l'ordre de service précisant la date de démarrage de la période de préparation.

Date prévisionnelle de démarrage : **Avril 2018**.

**6. Modalités de retrait du dossier de consultation**

Retrait dématérialisé : le dossier de consultation est disponible gratuitement sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>

**7. Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront, soit remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>, soit envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : TERRITOIRES PUBLICS, Mme LAHAYE - Directrice Administrative et Financière, 1, rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 RENNES CEDEX 2 ou remis contre récépissé directement au siège de TERRITOIRES PUBLICS, en précisant l'objet de la consultation.

**8. Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**9. Critères pondérés de jugement des offres**

Valeur technique = 60%.      Prix = 40%.

**10. Renseignements administratifs et techniques**

Les demandes sont à déposer sur la plateforme de dématérialisation. Les réponses seront transmises via la plateforme à l'ensemble des entreprises inscrites.

**11. Procédure de recours**

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

**12. Date limite de remise des plis**

Le 02 mars 2018 à 12h00.

**13. Date d'envoi à la publication**

Le 06 février 2018.